



Chers riverains,

Comme vous l'avez certainement appris par les médias, Fedasil, l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile, ouvrira à nouveau en février 2019 un centre d'accueil sur le site de l'ancien Hôpital « Le Refuge » à Mouscron.

Fedasil y organisera l'accueil temporaire de personnes qui viennent de demander une protection internationale dans notre pays.

Depuis plusieurs jours déjà, Fedasil prépare le lieu afin d'y organiser rapidement l'accueil et l'accompagnement de 250 personnes. Dès l'ouverture du centre, une équipe de collaborateurs se relayera 24h/24 pour accompagner les résidents et assurer le bon fonctionnement de la structure d'accueil. 40 personnes seront recrutées pour assurer la gestion du centre.

Tout comme en 2015, nous vous tiendrons informés des évolutions concernant le site. Fedasil se préoccupe de la bonne intégration du centre. Si vous avez des questions ou des réclamations, vous pouvez toujours nous contacter par mail (info.mouscron@fedasil.be).

Les différents services de la ville de Mouscron et Fedasil travaillent en étroite collaboration pour que cet accueil temporaire s'organise dans les meilleures conditions possibles.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.

Hervé Rigot, Directeur régional à Fedasil

Brigitte Aubert, Bourgmestre

Nathalie Blancke, Directrice Générale à la ville de Mouscron



Pourquoi ouvrir un centre d'accueil maintenant ?

Depuis plusieurs mois, le nombre de places d'accueil disponibles ne suffit plus à accueillir le flux de personnes ayant demandé l'asile en Belgique. C'est pourquoi Fedasil a pris plusieurs initiatives, dont l'ouverture de centres temporaires à Lommel, Mouscron, Zaventem et Jambes.

Qui sera accueilli au centre d'accueil de Mouscron ?

Les personnes qui séjourneront au centre de Mouscron sont des personnes qui ont demandé une protection internationale (autrement dit l'asile) dans notre pays. Il s'agit de familles avec enfants, de couples ou encore de personnes dites isolées (majeures ou mineures).

Combien de temps séjourneront-ils au centre ?

Les résidents sont hébergés au centre le temps que leur demande soit examinée par les autorités compétentes. Une fois la procédure terminée, ils sont invités à quitter le centre.

De combien de personnes parlons-nous ?

Le centre accueillera dans un premier temps 250 personnes. La capacité pourra évoluer en fonction du contexte d'asile.

Les enfants du centre vont-ils à l'école ?

Comme tous les mineurs en Belgique, les enfants demandeurs d'asile ont l'obligation d'aller à l'école. Fedasil se concertera prochainement avec les écoles de la région pour assurer au plus vite la scolarisation des enfants.

Comment se déroule la vie dans le centre d'accueil ?

Les demandeurs d'asile reçoivent une aide matérielle. Il s'agit des besoins essentiels (un logement, des repas, un accès aux sanitaires, des vêtements et un accompagnement social et médical). Ils ne reçoivent pas d'aide financière.

Différentes activités sont mises en place au sein du centre pour permettre aux demandeurs d'asile de mettre à profit le temps passé au sein de la structure d'accueil : ateliers, cours, bibliothèque, sport, etc. Quatre mois après l'introduction de leur demande d'asile, et sous certaines conditions, les demandeurs d'asile peuvent demander un permis de travail.

Le centre de Mouscron est un centre d'accueil ouvert. Cela signifie que les demandeurs d'asile sont libres de quitter le centre. À leur arrivée, les résidents reçoivent le règlement d'ordre intérieur : les collaborateurs du centre s'assurent que les résidents respectent les différentes règles édictées.

En tant que riverain, m'est-il possible d'apporter une aide ?

Toute l'assistance professionnelle est coordonnée par Fedasil. Pour l'instant, l'accent est mis sur le démarrage du centre. Ensuite, nous lancerons un appel à bénévoles...

À Mouscron comme dans les autres centres d'accueil, Fedasil compte sur l'aide des bénévoles. Ceux-ci viennent donner des cours de langue, un coup de main pour la classe des devoirs, organisent un atelier ou prennent simplement le temps d'écouter les récits des demandeurs d'asile. D'une manière générale, l'aide des bénévoles nous permet d'améliorer la qualité de l'accueil et favorise l'intégration du centre auprès des habitants voisins.

Vous souhaitez en savoir plus ? Rejoignez-nous le mardi 5 février pour une réunion d'information sur l'ouverture du centre Fedasil. Le rendez-vous est fixé à 18h au complexe éducatif Saint-Exupéry, situé Avenue de la Bourgoigne.

Des questions ? info.mouscron@fedasil.be - www.fedasil.be - www.facebook.com/FedasilMouscron
info@mouscron.be - www.mouscron.be - www.facebook.com/villemouscron